



APAJH

Gironde

LA REVUE
de l'APAJH GIRONDE

JUIN 2021 - N° 39

ISSN : 1961-4527

Additionnons nos différences



**Des chantiers écoles,
à la découverte du monde du travail**

**HABITAT INCLUSIF :
Accéder à un toit, à un habitat digne
et adapté à son handicap**

**Accompagner un résident
dans son projet de vie autonome**



Mot du président

Le handicap, le grand oublié du Ségur, c'est ce constat qui a rassemblé 19 associations giron-
dines. En interpellant les autorités gouvernementales nous entendons faire comprendre aux
décideurs l'urgence et la légitimité de notre revendication.

La crise du Covid a mis en lumière les besoins de l'hôpital. Le Ségur de la santé a permis la revalo-
risation salariale de tous les personnels hospitaliers. Nous ne pouvons que nous en féliciter. Peu de
temps après la même mesure est appliquée aux Ehpad. Enfin, à la mi-avril, le gouvernement a fait
connaître que des soignants des établissements médico-sociaux bénéficieront d'une augmenta-
tion... au mois de janvier 2022.

Conséquence prévisible nombre d'infirmiers et aides-soignants quitte nos établissements pour re-
joindre l'hôpital ou les Ehpad. Il n'y a là rien que de très naturel et compréhensible.
La difficulté qui nous frappe est bien sûr que le manque d'attractivité de notre secteur tend à tarir
nos recrutements. L'intérim est marqué par la même désaffection.

La situation nous fait craindre pour notre capacité à maintenir l'accompagnement auquel ont droit
les usagers. Si demain nous ne sommes plus en mesure de rendre le service dû, que faudra-t-il faire ?
Renvoyer les personnes en situation de handicap dans leur famille ou les adresser à l'hôpital ?
Une situation alarmante qui nécessite une mobilisation de tous !
Par ailleurs, les annonces du gouvernement ne sont pas à la hauteur des besoins et semblent traduire
la méconnaissance du secteur.

À la différence des hôpitaux et des Ehpad, seule une partie des personnels est concernée par la re-
valorisation. Les autorités ont-elles oublié que l'accompagnement des personnes est le fait d'équipes
qui outre les soignants sont composées d'agents éducatifs, de service et administratifs.
Comment ne peut-on y voir un manque de considération et de reconnaissance pour le travail ac-
compli, tout aussi indispensable au bien-être des personnes en situation de handicap ?

Un risque de fracture entre les personnels qui risque de mettre à mal le modèle qu'a développé
notre secteur.

Il est impératif qu'une décision soit prise à la hauteur des enjeux, à savoir la généralisation des me-
sures du Ségur de la santé à TOUS les professionnels du champ du handicap avec revalorisation sa-
lariale forte, immédiate, inconditionnelle et rétroactive identique à celle octroyée aux autres secteurs.
Ce sont ce constat et cette revendication que nous portons auprès de la représentation nationale
(députés et sénateurs) et du président du Conseil départemental, afin qu'ils fassent prendre
conscience au gouvernement de l'incohérence de ses décisions. À ce jour nous ne pouvons que
constater le silence des autorités gouvernementales ou de leur représentant.

La mobilisation de tous reste donc indispensable, la sensibilisation de l'ensemble des citoyens plus
que jamais nécessaire. Chacun peut y contribuer notamment en signant et faisant signer la pétition
que nous avons initié.

<https://www.change.org/p/premier-ministre-jean-castex-le-handicap-grand-oublie-du-segur-de-la-sante>

Georges DUPON-LAHITTE
Président

DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET LES SERVICES



DE L'ESAT AU MILIEU ORDINAIRE DE TRAVAIL

3 QUESTIONS À KÉVIN M.

Arrivé à l'Esat en 2014 avec un CAP travaux paysagers, Kevin M. a quitté l'Esat fin avril pour intégrer une entreprise d'espaces verts.

Que vous ont apportées les années à l'Esat Les ateliers d'Ornon ?

"J'ai beaucoup évolué dans cet établissement, sur le travail en équipe, l'organisation des chantiers avec le moniteur, seul ou avec un collègue. J'ai aussi fait beaucoup de formations : tondeuse autoportée, incendie et sécurité, échafaudage, sauveteur secouriste du travail. J'ai passé mon permis boîte automatique en premier



L'équipe qui a accompagné Kevin M. : moniteur principal, moniteur d'atelier, coordinatrice, chargé d'insertion

et au bout de quelques années le permis boîte manuelle."

Avez-vous des conseils à donner à vos collègues qui voudraient tenter leur chance en milieu ordinaire ?

"Je pense qu'il faut arriver à l'heure, être soigneux sur sa tenue, faire son travail jusqu'au bout, bien vérifier son travail et surtout aider ses collègues. Et il ne faut pas hésiter à envoyer sa candidature dans les entreprises, à faire des stages, ...

Quand on montre sa motivation, ça ouvre plein de portes."

Pourquoi partir de l'Esat ?

"J'ai accumulé beaucoup d'expérience grâce à l'Esat et maintenant mon projet c'est de montrer mes capacités dans l'entreprise pour devenir chef d'équipe plus tard. Mais je sais que si c'est difficile ou si j'ai un problème je peux toujours appeler l'Esat pour avoir des conseils !"

Merci à la contribution de Kevin M. pour la réalisation de cet article.

LE POINT COVID-19 :

3^e confinement et vaccination

Par Michel Keisler, directeur général de l'APAJH Gironde

Les établissements et services de l'association ont dû s'adapter de nouveau après l'annonce par le président de la République d'un 3^e confinement. Fermeture des écoles mais obligation d'ouverture de toutes les structures accompagnant des personnes en situation de handicap, externats y compris. La vraie crainte se portait sur la garde des enfants des personnels, sachant que les centres aérés et les crèches étaient fermés pendant trois semaines. Finalement la solidarité entre personnes ainsi que l'ouverture des écoles la semaine avant les vacances, nous ont permis de passer ce cap sans trop de difficultés. D'autant que de nombreuses familles de personnes accompagnées ont fait le choix de garder leur enfant. Ainsi comme pour le 1^{er} confinement les établissements se sont réorganisés pour proposer des interventions à domicile ou du télé-accompagnement.

Concernant la vaccination, ces dernières semaines ont permis de finaliser celle des personnels et résidents des deux Mas. Le surplus de vaccin a permis de vacciner des jeunes de l'EEAP Archipel, du Coj de Pessac, de l'IEM Eysines ou du Foyer Marc Bœuf. Depuis janvier les personnels de notre secteur peuvent se faire vacciner dans les différents vaccinodromes sur le territoire.

Les prochaines semaines seront sous le signe du déconfinement progressif qui doit permettre de rouvrir les espaces de liberté.



... DES CHANTIERS ÉCOLES, À LA DÉCOUVERTE DU MONDE

L'organisation de chantiers écoles se développe dans plusieurs établissements de l'APAJH Gironde. Il faut dire que c'est une façon très concrète de faire découvrir le monde du travail aux jeunes accompagnés.



*Chantier école Ditep L'hirondelle
Domaine d'Écoline à Sadirac*

Au Ditep L'Hirondelle, pour la 2^e année consécutive, ces chantiers écoles se tiennent tous les vendredis matin, pour les jeunes, âgés de 14 ans et plus. Cette année, deux partenaires se sont particulièrement mobilisés : le Domaine d'Écoline à Sadirac et Les Vignobles de Damanieu à Nérigean.

Au Domaine d'Écoline, c'est la 2^e année que Matthias Hullin, chef de culture maraîchère bio et responsable du maraîchage, fait découvrir son métier. Il propose aux jeunes des activités de plantations, désherbage, récolte, préparation du sol... et leur fait aussi découvrir les différentes plantations

et légumes de saison. Matthias sait se montrer à l'écoute, adapter ses interventions, et les réadapter lorsque cela est nécessaire, en fonction des difficultés des jeunes, de l'état dans lequel ils arrivent...



*Chantier école Ditep L'hirondelle
Vignobles de Damanieu à Nérigean*

Témoignage de Matthias Hullin :

« Malgré quelques appréhensions au début, j'ai très vite été rassuré notamment grâce à la présence de Valérie et Samir pour encadrer le groupe. Ce qui me plaît c'est le fait de pouvoir transmettre aux jeunes, leur donner le goût de l'effort, le sens du mot TRAVAIL. Cette année je me sens plus à l'aise car je les connais mieux, j'aime être à leur contact, discuter avec eux, et savoir que je peux les aider à se réinsérer professionnellement. Avec l'itep j'ai pu m'investir dans des projets différents, avec des plus jeunes, m'obligeant à penser leur accueil, à diversifier mes interventions, à proposer d'autres choses... et j'aime ces défis. Ces chantiers écoles sont aussi bénéfiques pour moi ! C'est très formateur et cela m'a permis de gagner en assurance. »

Aude Richard, Chef d'exploitation agricole et gérante accueille pour la première année des jeunes aux Vignobles de Damanieu.

Aude fait découvrir certains travaux dans les vignes : mettre et enlever les agrafes, tomber les

bois ; et aussi sur la partie maraîchage : nettoyage des légumes, préparation des paniers pour les commandes des clients...

Témoignage de Aude Richard :

« Mes parents ont eux-mêmes accueilli des jeunes ados dans les années 80, leur permettant de vivre dans un cocon familial. Aujourd'hui c'est mon tour. J'ai parfois douté de ma décision. Vais-je savoir m'y prendre avec eux ? Pouvoir prendre le temps de les accueillir et de m'occuper d'eux ?

Je souhaite permettre à ces jeunes de s'évader, de prendre conscience qu'une autre vie est possible. Il y a peu, une des éducatrices m'a raconté une chose : un des jeunes râle beaucoup lors des chantiers, il me semblait qu'il n'avait pas de motivation et n'avait pas envie d'être là. Il ne se présente quasiment jamais à l'itep en semaine, mais le vendredi matin il vient, car c'est la matinée chantier. Cela signifie beaucoup pour lui et pour moi. »

Merci à la contribution de Matthias Hullin et Aude Richard pour la réalisation de cet article.



DU TRAVAIL



À l'IME de Lussac, de forts partenariats autour des chantiers écoles.

Dans la suite logique des projets d'inclusion et de désinstitutionnalisation, l'IME développe encore, avec ces actions, son offre en milieu ordinaire. L'objectif poursuivi est d'amener les jeunes à faire partie intégrante de la société.

Les partenaires de proximité se



Chantier école IME Lussac
Collège Marguerite Duras

sont montrés vivement intéressés par la proposition de chantiers écoles et n'ont pas hésité à répondre favorablement au projet de l'IME.



Chantier école IME Lussac - Mairie Gours

Le Collège Marguerite Duras, un partenaire déjà

crucial pour l'inclusion scolaire

avec l'existence de deux Unités d'enseignement externalisé (UEE), devient à présent un collaborateur essentiel pour ces chantiers écoles. Les deux éducateurs techniques interviennent une journée par semaine pour l'entretien des espaces verts du collège, la reconstruction du parking à vélo et la réhabilitation d'un espace extérieur pour les enseignants. "Ce chantier école permet à la fois de mettre en œuvre et de valoriser les compétences des jeunes tout en améliorant le cadre de vie des élèves et des enseignants. Tout le monde est gagnant » - Directeur adjoint chargé de la Segpa, Jean-Louis Michaux, lors de la signature de la convention.

Les communes de Gours, Puynormand et Lussac se sont également engagées dans ce projet.

Les travaux proposés sont de taille, entre le débroussaillage d'un terrain à Puynormand, la rénovation d'un lavoir à Lussac



Chantier école IME Lussac - Château Haut Jamard

et l'entretien de chemins forestiers dans la commune de Gours. Les maires nous ont avertis, ils ne manquent pas d'idées de chantiers, "les jeunes sont mobilisés et nous souhaitons tous que ces collaborations perdurent".

Le Château Haut Jamard est un partenaire de longue date, son propriétaire Olivier Charpentier a toujours à cœur d'accueillir des groupes autant que de réaliser des accompagnements individuels dans le cadre de stages en viticulture. Pour certains, le travail autour de la vigne représente une véritable révélation professionnelle.

Merci à la contribution de Suzanne Laemlin, Fabrice Koukos et Christophe Pruvost, éducateurs techniques ainsi que Coralie Pillard, cheffe de service à l'IME Château Terrien pour la réalisation de cet article.



Chantier école IME Lussac - Mairie de Lussac



Parce que le fait d'habiter est une notion primordiale pour chacun de nous, qui permet de prendre sa place dans la société et d'exister réellement. L'APAJH Gironde qui promeut depuis sa création une société inclusive, a une politique dynamique en matière d'habitat inclusif.



Les personnes avec un handicap moteur sévère ou les personnes avec une grande dépendance (autisme déficitaire, polyhandicap) bénéficient rarement de solutions innovantes, alternatives à l'institution offrant de nouveaux modes d'habitat et favorisant leur inclusion dans la cité. D'autant que l'accès à un logement reste aujourd'hui difficile pour les personnes ayant de faibles ressources, ce qui est malheureusement souvent le cas des personnes en situation de handicap.

“Historiquement le secteur médico-social a proposé des réponses plutôt collectives parce qu’elles étaient plus simples, consensuelles et rapides à mettre en œuvre. L’APAJH considère que des réponses d’accompagnement au sein d’hébergements collectifs doivent continuer d’exister (...) mais que les établissements et services doivent cependant évoluer pour promouvoir l’autodétermi-

Les champs d'intervention principaux de la mission Habitat inclusif consistent à :

- Favoriser et faciliter l'accès au logement dans le parc privé ou social : connaître l'offre, orienter et conseiller les personnes accompagnées et les professionnels pour réduire le temps de recherche d'une solution adaptée... ;
- développer l'ingénierie en matière d'habitat inclusif : pour échafauder des projets et solutions pour des personnes handicapées souhaitant accéder à un logement autonome, en lien avec les aidants, les personnes et leurs familles.

nation, la pair aideance, la citoyenneté, pour garantir le respect de l'intimité, pour permettre une vie affective et sexuelle, pour vivre en couple, pour sortir dans la cité.” (Extrait d'un texte écrit par un ensemble de représentants d'APAJH départementales).

C'est pourquoi l'APAJH Gironde a créé une mission Habitat inclusif, pour construire et dynamiser sa politique de logement. Un poste de chargé de mission est intégré au sein du Pôle accompagnement social, avec une personne qui intervient sur l'ensemble du département, en fonction des besoins et projets.

À ce jour, aucune solution d'habitat inclusif n'est encore gérée par l'APAJH Gironde, mais **plusieurs projets ambitieux** sont prêts à éclore. Un écho aux demandes

de personnes accompagnées dans des établissements qui souhaitent “franchir le cap” et habiter chez eux, en autonomie.

Des démarches sont en cours auprès de plusieurs municipalités dans l'objectif de dédier une partie des logements au sein de différents programmes d'habitat à l'accueil de personnes en situation de handicap issues des établissements de l'APAJH 33, notamment de l'IEM - Institut d'éducation motrice d'Eysines et du Coj - Centre occupationnel de jour de Pessac. Un autre projet est en cours avec le Foyer Marc Boeuf de Saint-Médard-en-Jalles, qui prévoit de réserver des logements au sein d'un programme en construction géré par un bailleur social. Il permettra à des personnes de quitter le Foyer et d'habiter seul.

Ces projets d'habitat inclusif sont pensés dans une logique non institutionnalisée. Il ne s'agit pas de créer une structure avec des personnels dédiés à l'accompagnement des personnes. Les personnes seront en **autonomie accompagnée**. Elles seront libres de leur choix, de leur mode et rythme de vie. Elles seront incluses dans la cité, en étant fortement accompagnées et mobilisées pour participer à des actions de la vie de la commune. Une manière de vivre comme tout le monde, mais dans une maison partagée, avec 4 ou 5 personnes en situation de handicap.



à un habitat digne et adapté à son handicap



Sur l'aspect financier, il s'agit de prendre appui sur les prestations de compensation du handicap (PCH) et de mutualiser les financements pour permettre un accompagnement en fonction des besoins individuels. Les personnes vivant en autonomie auront à participer financièrement au loyer, à l'alimentation car, comme tout le monde, une personne en situation de handicap doit contribuer au financement de ses choix et démarches d'autonomisation. Pour les soins et l'aide humaine au cours de la journée, des personnels seront détachés de la structure d'aide à domicile de l'APAJH pour intervenir. Pour les actes quotidiens programmés, les personnes conserveront leurs aides à domicile habituelles.

Le travail sur ces projets est mené en collaboration étroite avec le Département et notamment la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Les personnes accompagnées et les familles se situent aussi au cœur de l'élaboration de ces projets.

Merci à la contribution de Jean-Louis Roy, vice-président APAJH Gironde pour la réalisation de cet article.



Illustrations et textes issus d'un document réalisé par la fédération APAJH

VOTRE CONTACT HABITAT INCLUSIF :

Chargée de mission - Caroline Bonnisse
(remplaçante de Aline Damart
jusqu'au 4 octobre 2021)

Tél. : 06 47 95 68 26
c.bonnisse@apajh33.fr

Lancement du projet d'habitat partagé rue de L'Elite à Pessac avec Domofrance

Dans le cadre de la démarche de développement de solutions pour un habitat autonome, l'APAJH Gironde est engagée dans un projet d'habitat partagé dont la Clé des âges sera le service d'aide à domicile.

La Clé des âges assurera l'accompagnement des locataires 24h/24. Une auxiliaire de vie sera présente tous les jours et toutes les nuits au sein de la maison pour accompagner les locataires dans leur quotidien. Les locataires auront leurs auxiliaires de vie particulières pour les actes programmés (lever, toilette, repas...) et en permanence une auxiliaire de vie de la Clé des âges pour les actes de la vie quotidienne non programmés (préparer un café, aider à mettre une veste pour sortir, aider à se mobiliser...).

La structuration de ce service est en cours. Formation des salariés à la prise en charge de personnes handicapées, pilotage du projet avec la mission Habitat inclusif, présentation du projet aux salariés susceptibles de rejoindre la structure, définition du planning et du budget de fonctionnement.



Habiter



Social



Vivre au quotidien



Loi



Administration



Citoyen



Lieu de vie

Illustrations et textes issus
d'un document réalisé
par la fédération APAJH

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION D'USAGERS AU FOYER MARC BŒUF

Le Foyer Marc Bœuf travaille à la création d'une association d'usagers qui permettra d'organiser des activités ludiques et festives.

Il s'agit d'une étape préparatoire à la constitution d'un Groupe d'entraide mutuelle (Gem).

La citoyenneté des personnes en situation de handicap, valeur forte de l'APAJH, y sera ainsi développée à travers le vote, la représentation de ses pairs et la prise de décision impliquant la collectivité : un bel exercice démocratique en perspective !

Ces dispositifs s'intègrent parfaitement dans la logique d'autonomisation des personnes accompagnées et seront des points d'appui au développement de solutions d'habitat autonome.

Rencontre ...

ACCOMPAGNER UN RÉSIDENT DANS SON PROJET DE VIE AUTONOME

Rencontre et témoignages de Laetitia Flandé, conseillère en économie sociale et familiale au Foyer Marc Boeuf et Frédérique T., résidente au Foyer

Laetitia Flandé a travaillé en milieu ouvert à Paris, dans un SAVS avec des personnes en situation de handicap, déficience et maladie mentale, qui habitent en appartement. Elle est revenue en Gironde et a travaillé au sein d'un IEM, dans le service insertion avec un appartement en intermédiation collective avec des jeunes de plus de 20 ans, sur l'apprentissage de la vie en autonomie. La mission allait jusqu'à trouver un appartement adapté, puis assurer un suivi avec un service Sessad pour préparer à une sortie d'établissement. Elle a ensuite exercé en SAVS auprès de personnes avec un handicap mental et de personnes atteintes de surdit . Depuis f vrier 2021, la fonction de conseiller en  conomie sociale et familiale a  t  cr e au Foyer Marc Boeuf de Saint-M dard-en-Jalles et lui permet d'exercer en capitalisant sur ses exp riences acquises par ce parcours riche.

Au Foyer Marc Boeuf, les r sidents internes sont dispos s par unit s. Laetitia s'occupe de l'unit  3

o  il y a une certaine autonomie physique et  ducative dans la vie quotidienne. 5 r sidents sont en situation de colocation : ils se pr parent seuls, ont des activit s et le travail d'accompagnement est ax  sur le d veloppement des capacit s d'autonomie ainsi que l' valuation de l'autonomie.

Trois d'entre eux ont un v ritable projet de vie en autonomie et les deux autres envisagent de partager une colocation. C'est un projet discut  avec les familles et/ou tuteurs, sur la dimension financi re, la capacit  administrative en lien avec leurs droits et pour s'assurer qu'ils puissent g rer la solitude, la question de la vuln rabilit  et le quotidien. Laetitia et ses coll gues  valuent le degr  d'autonomie : ce qui est ac-



Foyer Marc Bœuf

avec...



Laetitia Flandé et Frédérique T.

quis, ce qui est en cours d'acquisition. Depuis peu, la cheffe de service, les coordinateurs et la psychologue ont pris le relais du travail engagé par l'équipe éducative. Une formation a été suivie par les professionnels du Foyer et des grilles spécifiques ont été conçues. Laetitia s'est basée sur ces grilles afin d'en créer une qui indique ce que l'on attend d'une vie en unité 3 et d'un projet de vie en autonomie avec par exemple les règles de vie qu'il faut savoir respecter et ce qu'il faudrait que les résidents développent en complément pour pouvoir partir vivre en autonomie. Il s'agit d'identifier s'il manque de l'apprentissage, des compétences, des capacités, en motricité par exemple, en organisation des tâches... L'objectif étant de savoir si la personne peut se gérer en autonomie ou s'il faut compenser par des accompagnements.

Une recherche est actuellement en cours pour disposer d'un "appartement d'application", à proximité mais en dehors du Foyer. Ce lieu permettrait de faire des essais, des applications de vie en autonomie, avec une véritable mise en situation pendant des durées évolutives au fur et à mesure du travail sur l'autonomisation de la personne. Il est impératif que cet appartement soit dans la commune de Saint-Médard-en-Jalles (ville où est implanté le Foyer) afin de faciliter les repères de l'usager.

Un tel lieu viendrait enrichir le dispositif d'autonomie. Il permettrait des aller-retours entre l'appartement et l'établissement, que le test soit réussi ou non, pour avancer de manière progressive. L'équipe éducative et la conseillère en économie sociale et familiale viendraient en renfort quo-

tidien chez le résident afin de l'aider à gagner en confiance et en capacité. Bien sûr ce type de projet s'envisage en conservant un lien avec l'établissement, notamment via une inscription, pour permettre un retour ponctuel ou plus pérenne en cas de besoin.

L'un des points essentiels consiste à travailler sur le projet d'autonomie en lien avec le tuteur et l'équipe d'accompagnement. Il y a une réflexion et un travail en commun entre les accompagnants, les tuteurs et la personne elle-même. L'objectif est que ce projet d'autonomie s'accompagne d'un temps résiduel au Foyer et permette une vraie inclusion dans la ville de Saint-Médard-en-Jalles à travers ses associations, ses activités et animations. Par ailleurs, via le un projet de Gem (groupe d'entraide mutuel) déposé par le Foyer Marc Boeuf auprès de l'ARS, les usagers pourront être acteurs de leurs activités et exercer à ce titre, pleinement, leur citoyenneté, valeur de l'APAJH.

Témoignage de Frédérique T.

Frédérique a 44 ans et réside au Foyer depuis avril 2018. Elle a fréquenté un autre établissement et a aussi connu la vie en autonomie pendant plusieurs années, dans une petite maison à côté de chez son père. "J'allais faire les courses, je savais faire la vaisselle, le ménage... J'étais bien mais ça s'est dégradé à la fin..." - Frédérique T.

"Aujourd'hui j'ai de nouveau envie d'une vraie vie, une vie normale. Cela va faire 2 ans que je suis fiancée et on aimerait bien vivre en couple. Je suis avec Alain D., une autre personne qui est au Foyer mais pas dans la même unité que moi. On a des soirées et des nuits en commun. On travaille en

couple, on fait le ménage ensemble. C'est important de savoir qu'on a quelqu'un, qu'on peut s'appuyer sur une autre personne."

"L'envie de vivre ensemble, je l'ai grâce aux 4 personnes qui m'accompagnent et à mon compagnon. Grâce à eux, je peux avancer. Ils me mettent sur le chemin pour vivre ce projet d'appartement."

"J'aimerais travailler au secours catholique, j'en ai envie, j'ai envie de la vivre là. J'ai envie d'aider d'autres personnes."

- Frédérique T.

Description du planning d'activités de l'unité 3 au sein du Foyer Marc Boeuf, par Frédérique T. :

- ✓ Pour démarrer la semaine "on se voit pour préparer les menus de la semaine, on cherche les prix, on travaille les trajets, pour pouvoir aller dans différents lieux".
- ✓ En individuel : "on travaille les courriers, on passe des coups de fil".
- ✓ Atelier "partenariat" : pour avancer dans la recherche d'une activité extérieure au Foyer, par exemple de bénévole dans une association ou membre d'un club d'arts plastiques.
- ✓ Atelier "stage cuisine" : "c'est un truc qui me plaît, j'aime faire la cuisine !" Il s'agit d'un stage à visée professionnelle, la société gestionnaire de restauration l'accueille, il y a des horaires à respecter, des règles d'hygiène à apprendre... un bilan de stage est réalisé.
- ✓ Atelier "cuisine A à Z" : il se déroule en groupe, avec la référente et prévoit le choix du menu, la liste et la réalisation des courses par petits groupes, la confection puis dégustation de la recette. Une fiche recette est ensuite réalisée et intégrée à un classeur qui peut leur servir en appartement.
- ✓ Accompagnement individuel pour évaluer la capacité à faire les courses seul, payer, préparer la cuisine pour deux personnes.
- ✓ Activité sportive à l'extérieur : "c'est bien pour maintenir ma ligne !". Cela permet d'avoir un regard et une ouverture sur l'extérieur "et je me suis fait une copine".
- ✓ La semaine se termine avec un temps libre suivi d'un atelier achat : travail autour des mathématiques appliquées au quotidien. Prochainement tout ce qu'il faut dans un appartement sera listé, puis il s'agira de rechercher les prix, pour travailler avec le tuteur et évaluer le budget nécessaire à une installation en autonomie.

Une mobilisation inter-associative de poids

Un collectif de 19 associations girondines du secteur du handicap a initié une démarche de mobilisation en avril dans laquelle nous avons choisi de nous inscrire. L'objectif : engager une action puissante pour obtenir la généralisation des mesures du Ségur de la santé.

En effet, le SÉGUR a ouvert une nouvelle ère pour le secteur hospitalier et les Ehpad mais il a oublié plusieurs secteurs d'activité dont celui du handicap ! Or il est indispensable de considérer à leur juste valeur les personnes en situation de handicap, leurs familles, ainsi que toutes celles et tous ceux qui les accompagnent au quotidien avec force, détermination et professionnalisme.

Ainsi il est demandé que le gouvernement prenne une mesure à la hauteur des enjeux, à savoir la généralisation des mesures du SÉGUR de la santé à TOUS les professionnels du champ du handicap avec une revalorisation salariale forte, immédiate, inconditionnelle et rétroactive, identique à celle octroyée aux autres secteurs.

Une lettre ouverte au gouvernement a été co-signée ainsi qu'un courrier à l'attention de tous les élus locaux. Une pétition en ligne a été lancée qui a recueilli plus de 9 000 signatures, une conférence de presse s'est tenue qui a donné lieu à plusieurs articles et interviews (Journal Sud Ouest, Rue89, reportages France 3 et TV7, radio Nostalgie, handicap.fr, ASH...).

Un rassemblement s'est tenu le 27 mai, devant la Préfecture de la Gironde. Plus de 250 personnes, élus, directeurs, membres des équipes de professionnels, usagers et familles étaient présentes. Une délégation a été reçue à 16h, par un représentant de la Préfecture.

Ségur de la Santé



Très à l'écoute de la situation présentée par les porte-paroles du collectif, des engagements ont été pris de transmettre une information précise à l'Agence régionale de santé, à la Préfecture ainsi qu'au gouvernement.

Adresse web de la pétition :

<https://www.change.org/p/premier-ministre-jean-castex-le-handicap-grand-oublie-du-segur-de-la-sante>

Vers une cinquième branche de la Sécurité sociale : Oui, mais quand et laquelle ?

Organisée au lendemain du second conflit mondial et largement modifiée depuis, la Sécurité sociale compte actuellement quatre branches. Elles sont complétées d'une « 5^e branche » destinée à couvrir les cotisations/recouvrements.

Depuis plusieurs années, au vu de l'évolution des besoins de prise en charge des personnes dépendantes, de nombreuses voix se sont élevées pour proposer la création d'une nouvelle branche couvrant la perte d'autonomie et permettant ainsi d'améliorer la prise en charge des personnes âgées, dépendantes et handicapées, à domicile ou en établissement. Évoqués dès les « années Mitterrand », souvent annoncés dans les programmes et les colloques, de majorités en septennats puis quinquennats, ces projets n'ont jamais abouti.

Dans le même temps, les besoins des personnes âgées et handicapées ont évolué avec l'amélioration et le renchérissement des soins et dispositifs médicaux et surtout l'allongement considérable de leur espérance de vie. Par exemple, en 1948 - année de mise en place de la retraite à 65 ans, l'espérance de





vie d'un retraité était de 18 mois. Aujourd'hui, elle peut être de 30 ans. De même, certaines formes de handicap ont vu s'allonger l'espérance de vie de leurs porteurs.

Conformément aux engagements programmatiques affichés par le président de la République, **deux projets de loi ont été récemment proposés** pour une 5^e branche de la Sécurité sociale, avec pour ambition d'avoir **“dans un même cadre une vision globale de la personne dépendante et de lui procurer un parcours sanitaire et social unifié”**. Depuis, le Parlement a émis en juin dernier un avis favorable, le projet a intégré le projet de loi de finance (PLF) de septembre 2020 et les premières mesures concrètes de financement sont annoncées dans le projet de loi de finance de la Sécurité sociale 2021 (PLFSS). Enfin la loi du 7 août 2020 - relative à la dette sociale et à l'autonomie, a introduit cette nouvelle branche au sein du régime général gérée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Ainsi, étage par étage, le projet prend forme du point de vue réglementaire. Pourtant, si hormis les ultra-libéraux, personne n'exprime d'opposition farouche, restent d'importantes questions en suspens...

LES 4 BRANCHES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

- * Maladie/maternité, couvrant les consultations médicales, les hospitalisations et le remboursement des médicaments ;
- * Accidents du travail/maladies professionnelles ;
- * Famille, pour l'aide aux foyers et aux personnes les plus pauvres (gérée par les Allocations familiales) ;
- * Retraite, calculant les droits et versant les pensions de retraite/veuvage ainsi que le minimum vieillesse.

Quelle organisation, quels rôles et fonction ?

De nombreux processus d'aide aux personnes dépendantes ont été mis en œuvre et relèvent de structures, financements et organisations différents : État, collectivités territoriales, associations, sécurité sociale, système assurantiel privé et mutualiste, etc. Tout cela devant être au moins coordonné, ou fusionné ? Devra-t-on redéfinir des métiers, fonctions, statuts, établissements structures ou en réinventer, comment les tutelles s'articuleront-elles ?

Des inquiétudes et oppositions se font jour dans les départements en charge des personnes âgées ou vulnérables. La création de la cinquième branche impliquerait la perte de cette gestion, qui leur a été récemment imposée, que deviendraient les personnels concernés ?

Quels financements, budgets, tarifications ?

Afin d'organiser son fonctionnement et de garantir un financement autonome et équilibré la cinquième branche reposerait, comme les autres, sur un **principe de solidarité**. Des financements pérennes nouveaux et probablement évolutifs devront être dégagés, sous le contrôle du Parlement.

Le ministre de la Santé avait annoncé devant l'Assemblée en juin, qu'“**au moins 1 milliard d'euros**” du Projet de loi de finance de la sécurité sociale pour 2021 serait destiné à l'aide à l'autonomie. D'ores et déjà le PLFSS 2021 affiche 2,5 milliards d'euros en 2021 pour des mesures nouvelles en faveur du secteur de l'autonomie.

Cependant les besoins sont estimés à une dizaine de milliards supplémentaires par an à l'horizon 2030, le rapport de 2019 du Haut conseil du financement de la protection sociale “Concertation grand âge et autonomie” indique un **besoin supplémentaire de 6,2 milliards d'euros en 2024**, et de 9,2 milliards en 2030 lié au vieillissement prévisible de la population. “En 2040, 14,6% de la population aura plus de 75 ans, contre 9,1% en 2015”. Des montants qui s'additionnent aux dépenses actuelles liées à la perte d'autonomie évaluées à 30 milliards d'euros par an, soit 1,4% du produit intérieur brut (PIB). Ces dépenses sont financées à 80% par la Sécurité sociale ou par les collectivités territoriales et, quelque 6 milliards d'euros restent à la charge des ménages.

De plus, le déficit de la **Sécurité sociale s'est alourdi de 136 milliards d'euros au moins, probablement** davantage à brève échéance avec la crise du coronavirus, dès lors comment trouver les financements nécessaires ?

Merci à la contribution de Michel André, secrétaire général adjoint APAJH Gironde, pour la réalisation de cet article.

Notes Brèves

QUE D'ACTIVITÉS AU FOYER MARC BŒUF !

Inauguration des premières jardinières solidaires à Saint-Médard-en-Jalles

Un atelier bois avec les usagers a été organisé autour de la fabrication de jardinières. Positionnées devant les centres sociaux de l'Asco et de Magudas, elles sont entretenues par les usagers et offertes librement à la cueillette et la récolte des habitants qui peuvent y trouver des herbes aromatiques, des tomates cerises, des fraises... L'objectif est double : créer du lien avec la population et changer le regard sur le handicap psychique.



Inauguration des jardinières
Foyer Marc Boeuf,
Saint-Médard-en-Jalles



Initiation au code de la route

Une session «vélo» a été organisée avec le comité de cyclisme de la Gironde en février pour découvrir et se familiariser avec le code de la route.



LE SMJ, ACTEUR DU SERVICE D'INFORMATION SUR LES MESURES DE PROTECTION

Le service mandataire judiciaire de l'APAJH participe à une action collective d'information et de soutien aux tuteurs familiaux, Pist33. Cette plateforme inter-associative est née d'un partenariat entre les 5 services mandataires judiciaires à la protection des majeurs du département de la Gironde (Atina, AI du Prado, SA2P de l'AOGPE, UDAF 33 et l'APAJH 33).

L'objectif : venir en aide aux personnes qui ont besoin d'informations concernant les mesures de protection. Elle propose des permanences réparties sur les principaux bassins de vie du département, destinées à l'information à tout public concerné par la protection d'un proche (procédures de demandes de mise sous protection, informations sur les différentes mesures, impacts pour la personne protégée, responsabilités du curateur / tuteur, etc.) et au soutien et à l'appui aux tuteurs familiaux (démarches à réaliser auprès du Tribunal, aide technique dans la formalisation des actes de saisine de l'autorité judiciaire).

Pour prendre un rendez-vous téléphonique
contacter le 06 86 30 31 10 - <https://www.pist33.org/>

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**
le 26 juin à 9h30
à l'Esat de Villenave
d'Ornon.



Directeur de la publication : Georges DUPON-LAHITTE - **Responsable de l'édition :** Annick AGUIRE

Réalisation : Laurence-Marine DUPOUY - 720degrés

Conception et Impression : Imprimerie du Bois de la Grave - 7, rue Z.A. Picot - 33160 Saint-Médard-en-Jalles
Tél. : 05 56 05 26 09 - Fax : 05 56 95 93 84 - E-mail : imprimerie-ibg@orange.fr

Rédaction : Laurence-Marine DUPOUY - APAJH de la Gironde : Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
272, bd du Président Wilson - 33000 BORDEAUX - Tél. : 05 56 01 42 90 - E-mail : siege@apajh33.asso.fr